

PREMIER PARTIE : L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

DEMANDE A LA MANIFESTATION D'INTERET N/Réf :634/...45/DGR/2024
RELATIVE A LA REALISATION D'UNE ETUDE DETAILLEE DE LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE
DE CANCEROLOGIE A GITEGA.

DATE DE PUBLICATION 05.01/2024

DATE D'OUVERTURE 18.01/2024

1. OBJET.

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA « MSPLS » invite, par le présent Appel à manifestation d'intérêt, les consultants admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation d'une étude détaillée de la mise en place d'un centre de cancérologie à Gitega.

2. AUTORITE CONTRACTANTE ET SOURCE DE FINANCEMENT.

L'autorité contractante est le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA « MSPLS ». Le financement provient du Budget de Gouvernement, Exercice 2023-2024.

3. SPECIFICATION DU MARCHE.

La passation du Marché sera conduite par Appel à manifestation d'intérêt conformément à l'article 86 du Code des Marchés Publics du Burundi pour la préqualification des candidats qui seront invités à déposer leurs offres.

La prestation prévue dans le cadre de ce marché est concerne la réalisation d'une étude sur impact environnemental social et gestion des déchets radioactifs et son étude pour la programmation, conception architecturale et technique, la confection du Dossier d'Appel d'Offres pour la construction ainsi que la surveillance de ces travaux.

Il sera constitué d'un rapport de l'étude des impacts environnementaux et sociaux potentiels du projet et la gestion des déchets radioactifs ainsi qu'un plan constituant le programme de fonctionnement et les plans du building ; les notes de calcul de blindage ou liées à la radioprotection et tous les éléments constitutifs d'un DAO pour la sélection d'une entreprise solide pour l'exécution des travaux.

4. CONDITION DE PARTICIPATION.

Pour la qualité des prestations à offrir, la participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions juridiques, techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.



NB : Ne peut participer à cette demande de manifestation, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET.

Le dossier d'appel à manifestation d'intérêt peut être consultés et obtenu tous les jours ouvrables de 7h30' à 15h30' à l'adresse suivante :

« Secrétariat de la Direction Générale des Ressources, du Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida, située à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, BP 1820 Bujumbura, tél : 22 25 43 57/22 27 63 04».

6. PRESENTATION DE L'OFFRE.

L'offre comprendra les documents suivants :

6.1 Critère d'éligibilité

- a) Fiches de renseignement sur le soumissionnaire (annexe 1.a ou 1.b);
- b) Des attestations justifiant que le Candidat s'est acquitté de ses obligations fiscales et sociales en cours de validité (de l'OBR et de l'INSS) pour les soumissionnaires locaux
- c) Le registre du commerce. (Soumissionnaires locaux)

6.2 Critère de présélection

- a) Deux références Techniques du soumissionnaire pour les études et surveillance réalisées avec une même complexité (deux PV de réception) ;
- b) Personnel aligné aux postes de :
 - ✓ **Chef de mission** : Ingénieur civil ou Architecte en génie civil avec d'expérience dans les études et surveillance des travaux de construction des bâtiments publics et ayant conduit au moins 5 ouvrages analogues en tant que chef de mission;
 - ✓ **Surveillant permanent 1** : Physicien médical de niveau minimum master, ayant une expérience avérée dans la surveillance et travaux de blindage associés aux centres de radiothérapie et de médecine nucléaire
Il doit également avoir un certificat de physicien médical cliniquement qualifié délivré par une organisation régionale ou internationale reconnue (ex. FAMPO ou IOMP) ;
 - ✓ **Surveillant permanent 2** : Un ingénieur civil ayant une expérience dans le suivi de travaux de construction de même complexité ;
 - ✓ **Surveillant permanent 3** : Technicien de niveau minimum A2 conducteur des travaux avec une expérience de plus de 10 ans dans la surveillance des chantiers des bâtiments publics ayant conduit au moins 5 ouvrages analogues en tant que surveillant permanent.
 - ✓ **Electricien** : Ingénieur Electricien avec une expérience de 10 ans dans l'installation électriques des chantiers de même complexité.

NB : A chaque poste, les documents suivants doivent être fournis : Photocopie de diplôme certifié conforme à l'original, le Curriculum-vitae signé et les attestations de services rendus

Ces documents doivent être placés dans une enveloppe portant clairement les mentions « MANIFESTATION D'INTERET N°634/...45.../DGR/2024: « Offre pour la réalisation d'une étude détaillée de la mise en place d'un centre de cancérologie à Gitega ». Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table de matières.

7. LANGUE ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

Les offres sous pli fermé rédigées en français seront signées et cachetées par les soumissionnaires et seront établies en trois exemplaires dont l'original et deux copies. L'original doit porter la mention « Original » et les copies la mention « Copies ». En cas de divergence entre l'original et les copies, seul l'original fera foi.

8. MODE D'EXPRESSION DES PRIX.

Non applicable

9. CAUTION DE BONNE FIN D'EXECUTION.

Non applicable

10. VALIDITE DES OFFRES.

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

11. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES.

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée suivante : Secrétariat de la Direction Générale des Ressources, du Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida, située à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, BP 1820 Bujumbura, tél : 22 25 43 57/22 27 63 04, au plus tard le 18...../...01...../2024 à 09 heures 30 min.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

12. SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES.

Les offres seront ouvertes le 18 / 01 /2024 à 10h00 min, à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de réunion du Ministère de la santé Publique et de la Lutte contre le SIDA. La séance d'ouverture ne sera pas publique.

13. ANALYSE DES OFFRES.

Une commission technique d'analyse des offres sera mise sur pied par le maître de l'ouvrage. L'évaluation des offres sera effectuée à partir du jour de l'ouverture des offres. Elle portera sur :



- a) Les critères d'éligibilité définis au point 6.1
- b) Les critères de présélection tels que définis au point 6.2 ;

14. ATTRIBUTION DU MARCHE.

La présente demande de manifestation permettra de préqualifier une liste des soumissionnaires à qui le MSPLS pourra s'adresser pour le dossier de demande de proposition pour la réalisation d'une étude détaillée de la mise en place d'un centre de cancérologie à Gitega. Les soumissionnaires éligibles sont ceux dont leurs offres sont administrativement et techniquement conformes.

15. INFORMATION AUX SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS.

Dès qu'elle a approuvé la proposition d'attribution, l'Autorité contractante informe par écrit, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues.

16. RECOURS.

Tout soumissionnaire écarté et prétend être injustement évincés de la procédure de passation du marché, peut exercer un recours dans les conditions prévues par le Code des marchés publics.

17. SIGNATURE DU MARCHE.

Non applicable

18. FRAIS DE CONSTITUTION DU DOSSIER.

L'autorité contractante n'assumera aucune responsabilité pour les frais de constitution du dossier.

19. REGLEMENT DES LITIGES.

Tout litige du fait de l'exécution du présent marché sera tranché conformément au Code des Marchés Publics.

Fait à Bujumbura, le 04/01/2024
La Personne responsable des marchés Publics au MSPLS

Jean Charles NTAHIMPERA

